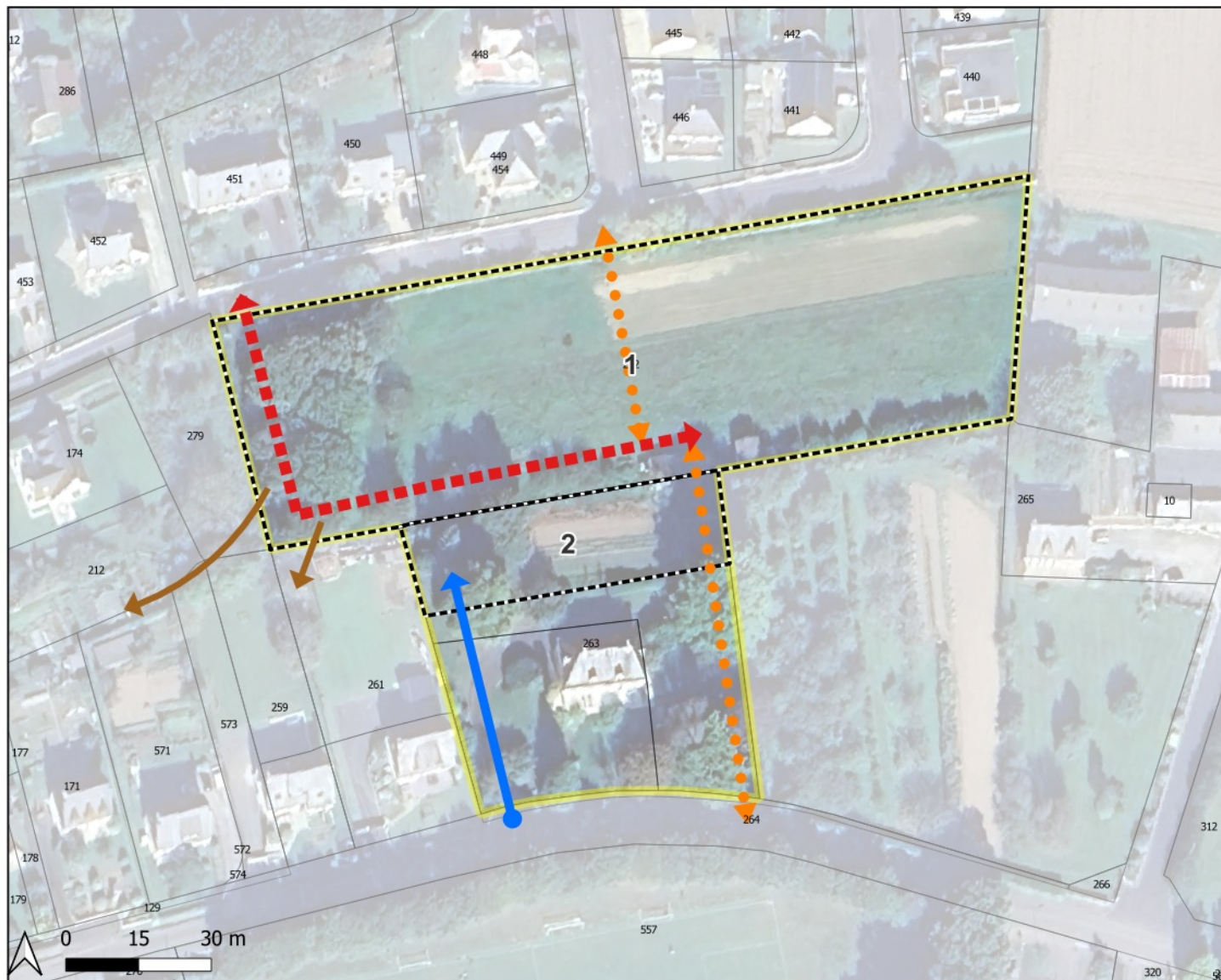


# Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Coët Bihan 1

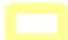







Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte
-  Continuité douce à créer
-  Désenclavement
-  Voie de desserte principale

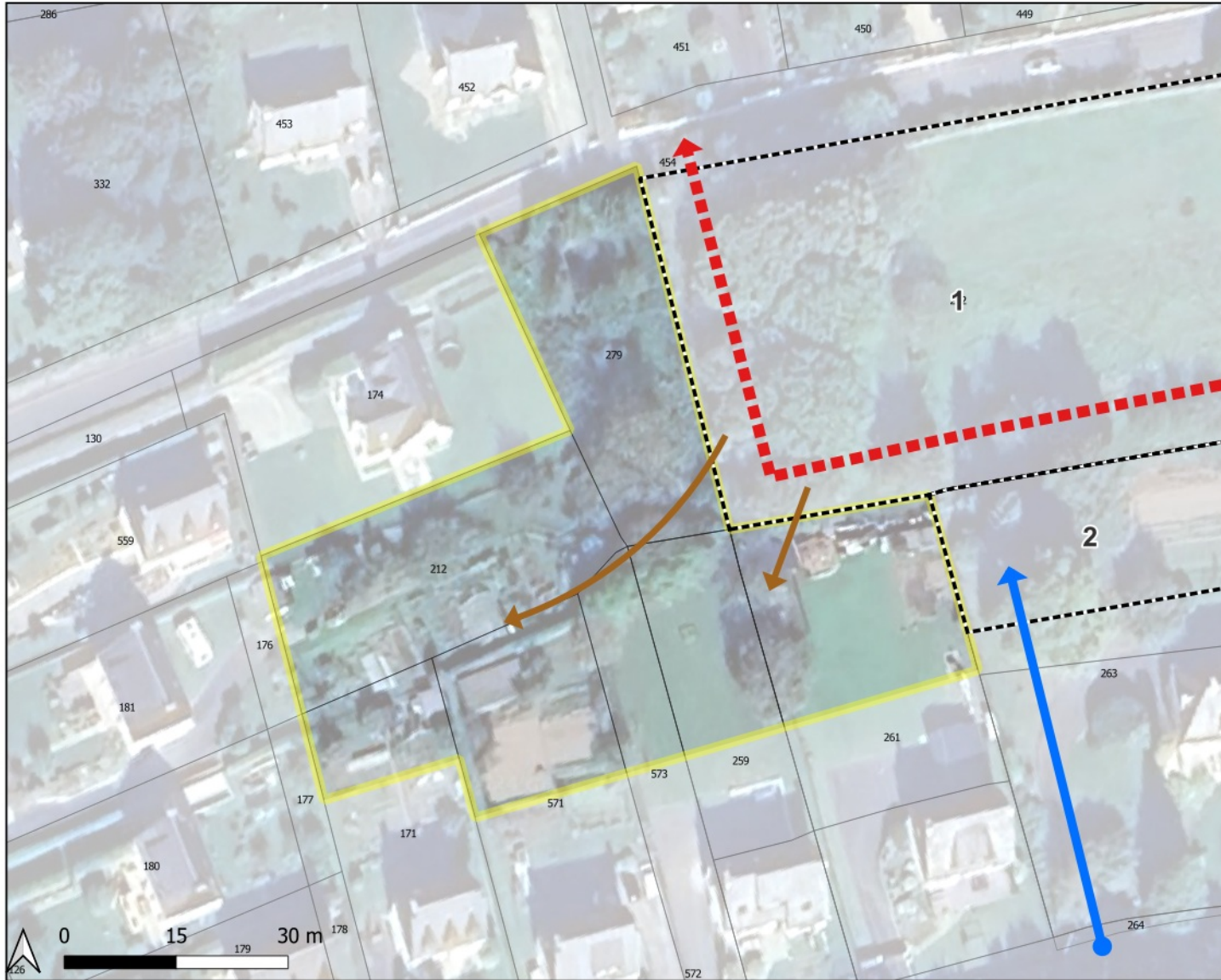
### Eléments complémentaires

Mobilisation de la voie de desserte pour désenclaver l'OAP adjacente au sous-secteur 1.  
Bouclage obligatoire en continuité douce vers la rue du Borhig, pour le sous-secteur 1.

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,79	20	25.3	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,13	3	23	Opération d'ensemble en une seule phase

## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Coët Bihan 2






Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Désenclavement

### Eléments complémentaires

/

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,39	7	17.9	Optimisation progressive possible

**Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - La Lande**

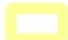




Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

**Légende synthétique**

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Frange à créer

**Éléments complémentaires**

Secteur à vocation d'équipement.

**Programmation**

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,77	/	/	/

## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Le Clos des Garennes

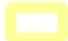



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte

### Éléments complémentaires

/

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,26	9	34.6	Opération d'ensemble en une seule phase

**Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue de Bellevue**

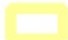


Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

**Légende synthétique**

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

**Éléments complémentaires**

/

**Programmation**

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,37	9	24.3	Opération d'ensemble en une seule phase

## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue de la Chouannerie

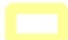





Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Entrée de bourg à structurer et à paysager
-  Frange à créer

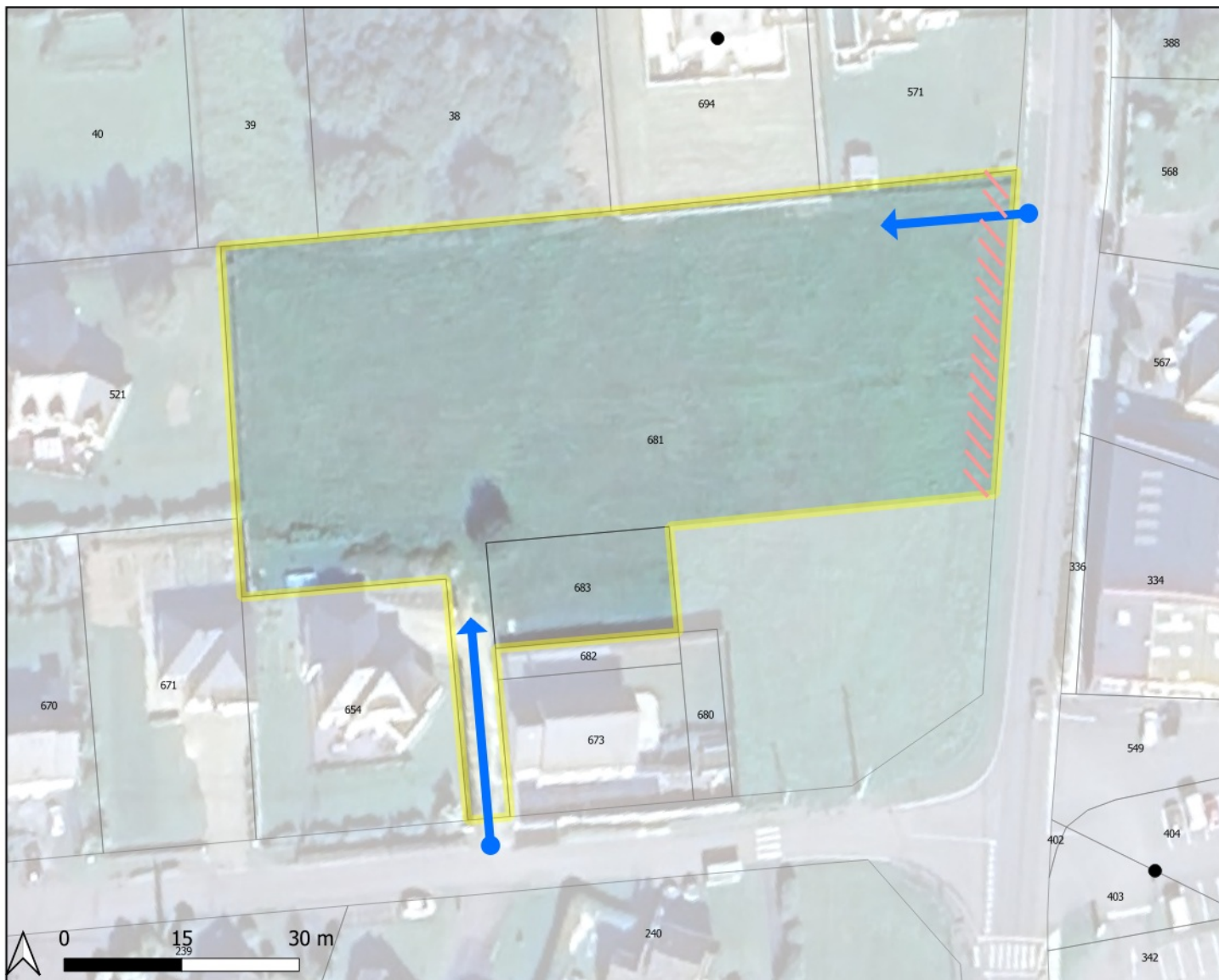
### Eléments complémentaires

/

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,77	19	24.6	Opération d'ensemble en une seule phase

## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue de la Croix des Victimes 1

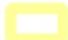




Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Entrée de bourg à structurer et à paysager

Programmation

# Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue de Menguen 1

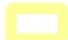





Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte
-  Haie à préserver

### Eléments complémentaires

Autant que possible, on visera une même opération d'ensemble à l'échelle des sous-secteurs 1 et 2 pris conjointement, et idéalement à l'échelle de l'ensemble de l'OAP.

Envisager la démolition des bâtiments localisés dans le sous-secteur 1.

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,39	10	25.6	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,46	8	17.4	Opération d'ensemble en une seule phase
3	0,49	12	24.5	Opération d'ensemble en une seule phase
4	0,14	3	21.4	Opération d'ensemble en une seule phase



## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue de Menguen 2

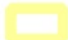




Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

### Eléments complémentaires

/

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,38	9	23.6	Opération d'ensemble en une seule phase

## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue de Pratello




Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

**Programmation**

# Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue de Rennes 1

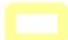





Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Continuité douce à créer
-  Haie à préserver

### Eléments complémentaires

/

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	4,80	120	25	Opérations d'ensemble successives

## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue de Rennes 2



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Attente de voirie
- Amorce de desserte
- Frange à créer

### Eléments complémentaires

/

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,61	15	24.5	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,77	19	24.6	Opération d'ensemble en une seule phase
3	0,25	6	24	Opération d'ensemble en une seule phase
4	0,31	7	22.5	Opération d'ensemble en une seule phase


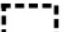


## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue des Garennes

Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Accès interdit
-  Amorce de desserte

### Éléments complémentaires

/

### Programmation



Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,49	12	24.4	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,46	11	23.9	Opération d'ensemble en une seule phase
3	0,27	6	22.2	Optimisation progressive possible

## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue des Hêtres

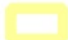



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte

### Eléments complémentaires

/

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,2	3	15	Opération d'ensemble en une seule phase

## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue des Mouettes

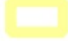



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Arbre à préserver

### Éléments complémentaires

/

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,17	4	23.5	Opération d'ensemble en une seule phase

**Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue du Govéro**

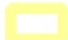




Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

**Légende synthétique**

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Haie à préserver

**Éléments complémentaires**

/

**Programmation**

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,43	9	20.9	Opération d'ensemble en une seule phase



## Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY - Rue du Vertin



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

**il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.**

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

### Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Arbre à préserver
- Attente de voirie
- Amorce de desserte
- Haie à préserver
- Mur à préserver
- Voie de desserte principale
- Vue à valoriser

### Eléments complémentaires

L'implantation des constructions sera travaillée afin de valoriser la vue sur le clocher.

La voie de desserte principale n'interdit pas la création d'une voie débouchant sur la rue du Bohrig.

### Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,42	20	47.6	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,34	10	29.4	Opération d'ensemble en une seule phase
3	0,37	9	24.3	Opération d'ensemble en une seule phase